

# **Accord commercial UE/Colombie et Pérou: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole**

2014/0234(NLE) - 07/10/2014 - Document de base législatif

**OBJECTIF** : conclure un protocole additionnel à l'accord commercial entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Colombie et le Pérou, d'autre part, en vue de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

**ACTE PROPOSÉ** : Décision du Conseil.

**RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN** : le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

**CONTEXTE** : conformément à une décision du Conseil, le protocole additionnel à l'accord commercial entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Colombie et le Pérou, d'autre part, en vue de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne a été signé, sous réserve de sa conclusion. Il convient maintenant d'approuver le protocole au nom de l'Union et de ses États membres.

**CONTENU** : la proposition de décision du Conseil vise l'approbation, au nom de l'Union européenne, du protocole additionnel à l'accord commercial entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Colombie et le Pérou, d'autre part, en vue de tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

*Pour connaître les détails, se reporter au résumé de la proposition législative initiale de la Commission daté du 6.8.2014.*